

EDITO**« MAMAN BOIT,
BEBE TRINQUE ... »**

L'Express en fait un point d'actualité le 6 septembre¹, *France 2* un documentaire le 18². Une journée internationale est consacrée le 9 septembre au syndrome d'alcoolisation fœtale. Le sujet est donc d'actualité. Les journalistes rapportent un récent sondage *IFOP* selon lequel une majorité de français se disent bien informés des risques que les boissons alcoolisées font courir au fœtus. Mais de quelle information parlent-ils ? Le ministre de la santé s'est engagé le 5 août dernier à imposer qu'une mise en garde destinée aux femmes enceintes soit inscrite sur toutes les bouteilles d'alcool. Comme pour le tabac : afin que nul n'ignore...

Même à faible dose, l'alcool fait courir des risques au fœtus. Cette « évidence » a longtemps été un secret honteux partagé entre des femmes culpabilisées, souvent de milieux défavorisés, et quelques médecins.

Le rôle néfaste de l'alcool à forte dose est connu depuis 30 ans. Il est cause de retards de croissance et de développement intellectuel, de troubles du comportement, de difficultés de concentration. E. Saget cite une étude américaine faite à Seattle où des psychiatres ont suivi pendant 30 ans 500 bébés nés en 1974 et 1975 de femmes « à risque ». Ces enfants ont rencontré de grandes difficultés durant leur scolarité et ont souvent souffert d'hyperactivité. Les adultes qu'ils sont devenus sont plus sujets à la dépression et à l'alcoolisme.

Ces dommages surviennent aussi avec de faibles doses. Selon l'INSERM, il a été démontré en expérimentation animale que les méfaits de l'alcool durant la gestation interviennent dès les premières doses et dès les premiers jours de conception. C'est plus compliqué chez l'homme, mais on a récemment mis en évidence (1995) qu'un syndrome d'alcoolisme fœtal peut apparaître dès que la consommation de la mère atteint deux verres par jour. Une prévention primaire est donc indispensable. Elle commence par l'information et la mise en garde.

Sujet tabou ? L'alcoolisme féminin est particulier pour de nombreuses raisons physiologiques. Il l'est surtout du fait du vécu social de la femme alcoolique, qui se modifie d'ailleurs au rythme de la vision sociale de la femme en général. Comme le souligne la journaliste, « *les femmes qui levaient beaucoup trop le coude pendant leur grossesse s'en cachaient comme d'un secret honteux, et celles qui buvaient modérément ne se sentaient pas concernées* ». L'an dernier, trois mères de famille ont déposé un recours devant le tribunal administratif pour « *défaut d'information de la part des producteurs d'alcool* ». C'est un premier pas.

JP VALLEE

¹ Saget E. Maman boit, bébé trinque. *L'Express* 2004 ; 2775 : 75.

² Gratijs L. Les bébés de l'alcool. *Sur France 2*, le 18/9/04 à 15h15.

La sem@ine de l'UnaformeC

251 rue de Paris
93556
Montreuil Cedex
Tél 01 43 63 80 00

www.unaformec.org

La FMC au fil de l'actualité

Prochain numéro : Alcool et grossesse